

Sous la direction scientifique de
Benoit Dostie – Catherine Haeck
Sous la coordination de
Genevieve Dufour

Le Québec économique 10

**Compétences et transformation
du marché du travail**

Chapitre 6

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE AU QUÉBEC

Fabian Lange

Comment citer ce chapitre :

Lange, F. (2022). Pénuries de main-d'œuvre au Québec : le cas de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie. Dans B. Dostie et C. Haeck (dir.), *Le Québec économique 10. Compétences et transformation du marché du travail* (6, p. 127-147). CIRANO. doi.org/10.54932/LTCL4233



Chapitre 6

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE AU QUÉBEC

Le cas de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie

Fabian Lange

Professeur à l'Université McGill et fellow au CIRANO

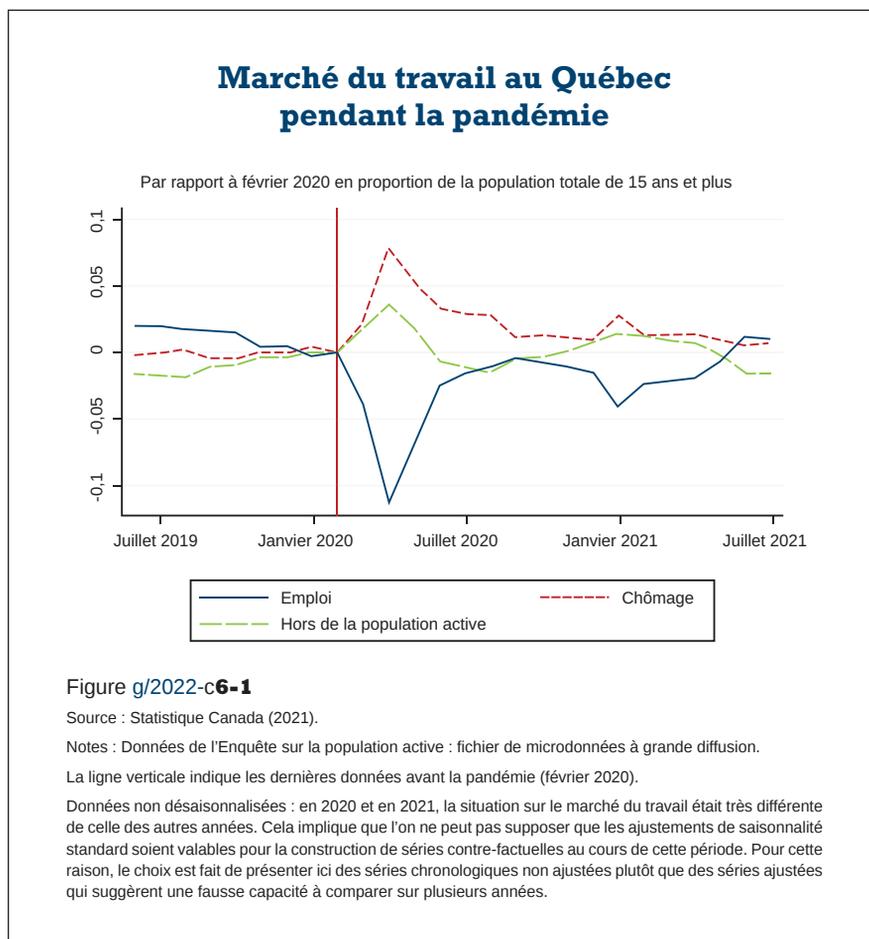
Avec la participation à la rédaction de Molivann PANOT

Résumé

En 2021, à peine 18 mois après le début de la pandémie, le marché du travail au Québec était étonnamment solide dans la plupart des industries. Cette situation a conduit à une pénurie de main-d'œuvre dont on parle beaucoup, mais que l'on traite rarement en ce qui a trait à la croissance des salaires. C'est le cas particulièrement dans l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie. L'une des explications est que bon nombre de ceux qui travaillaient dans cette industrie ont trouvé un emploi dans d'autres secteurs pendant la fermeture prolongée et ne sont plus disponibles pour y travailler. Cela coïncide avec la baisse rapide du non-emploi en 2020 dans cette industrie, même si le niveau de l'emploi n'a pas atteint son niveau précédant la crise. Étant donné les faibles niveaux de rémunération dans cette industrie, les départs peuvent également être considérés comme une réaffectation vers des industries plus productives et mieux rémunérées. Rien de tout cela ne suggère un besoin urgent d'interventions politiques.

Introduction

En février et mars 2020, les marchés du travail du Québec et de l'Amérique du Nord ont subi un choc sans précédent, tel qu'illustré dans la figure 6-1. Lorsque le marché du travail au Québec a atteint son point le plus bas, en avril 2020, le taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus avait diminué de 11,3 points de pourcentage, le taux de chômage avait augmenté de 7,3 points de pourcentage et la part de la population inactive s'était accrue de 3,6 points de pourcentage¹.



Au début de l'été 2020, les économistes et autres experts ont débattu de la forme probable du ralentissement économique engendré par la pandémie de COVID-19, en particulier pour déterminer si la récession serait en forme de « V » ou de « U ». Ceux qui prédisaient une récession en forme de « V » soutenaient qu'à mesure que la pandémie serait contrôlée, l'activité économique pourrait reprendre rapidement et retourner à son niveau pré-pandémie. Ceux qui s'inquiétaient d'une reprise en « U » ou, pire encore, en « J » prévoient un déclin prolongé, voire permanent, de l'activité économique, incluant des périodes prolongées de forte réduction du niveau de l'emploi. La reprise rapide qui s'est manifestée jusqu'à l'été 2020, comme le montre la figure 6-1, a confirmé la première hypothèse, mais, à ce stade, le débat s'est déplacé vers la question des changements structurels permanents de l'économie. Par exemple, Barrero *et al.* (2021) ont fait valoir que la pandémie de COVID-19 allait entraîner une restructuration continue de l'économie dans des secteurs plus ou moins aptes à accueillir le télétravail. Selon eux, la reprise allait être en forme de « K », avec un redressement rapide dans certains secteurs et un déclin prolongé dans d'autres, notamment ceux employant de la main-d'œuvre peu qualifiée.

Quelle forme a finalement caractérisé cette récession au Québec ? Dans ce chapitre, il est montré que le marché semble avoir largement retrouvé son état du début de 2020, soit avant le choc de la COVID-19. Nous faisons cette démonstration à l'aide de données sur les offres d'emploi publiées en ligne par des agences de placement et des employeurs privés et publics ainsi que de microdonnées provenant de l'enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, lesquelles portent aussi bien sur le salaire horaire que sur la répartition des travailleurs au sein des différentes industries. En fait, le marché du travail de l'ensemble des secteurs est plus tendu qu'auparavant et la répartition de l'emploi d'un secteur à un autre n'a pas beaucoup changé. Il existe une exception notable à ce modèle de reprise uniforme entre les secteurs, à savoir celui des services d'hôtellerie et de restauration. L'emploi, dans cette industrie, reste dans une situation difficile, même si la demande de main-d'œuvre y est forte, comme en attestent les offres d'emploi qui y sont publiées. Une grande partie des préoccupations autour des pénuries de main-d'œuvre soulevées dans la presse au cours des derniers mois concerne effectivement cette industrie et les difficultés de dotation en personnel qu'y rencontrent les employeurs².

Certaines tendances dans les données viennent contredire les affirmations selon lesquelles le marché du travail de cette industrie est particulièrement serré. Premièrement, si l'on utilise les mesures traditionnelles de resserrement, comme la relation entre les postes vacants et le chômage, on peut observer que le marché du travail dans les services d'hébergement et de restauration ne s'est pas resserré davantage que dans les autres secteurs. Au contraire, le marché du travail dans cette industrie est très serré, mais il ne l'est pas plus que dans la plupart des autres industries. Deuxièmement, la croissance des salaires n'est pas particulièrement forte. En effet, les données actuelles montrent jusqu'à présent que la croissance de la rémunération horaire réelle ne s'est pas accélérée, ni dans cette industrie en particulier ni dans l'ensemble de l'économie.

Dans ce chapitre, seront présentées en premier lieu des données relatives aux offres d'emploi et à l'activité pour montrer que le marché du travail dans son ensemble a, dans une large mesure, retrouvé son niveau d'avant la pandémie. En deuxième lieu, nous examinerons la situation dans le secteur des services de restauration et d'hébergement par rapport aux affirmations selon lesquelles le marché du travail dans ce secteur est particulièrement tendu, et ce, afin de voir pourquoi il en est ainsi.

Marché du travail en juillet 2021 : aperçu

Comme le montre la figure 6-1 à la page 128, la montée massive du chômage observée en mars et en avril 2020 a été suivie d'une reprise presque aussi rapide – une reprise de l'emploi plus rapide que celles que l'on observe normalement lors des ralentissements économiques.

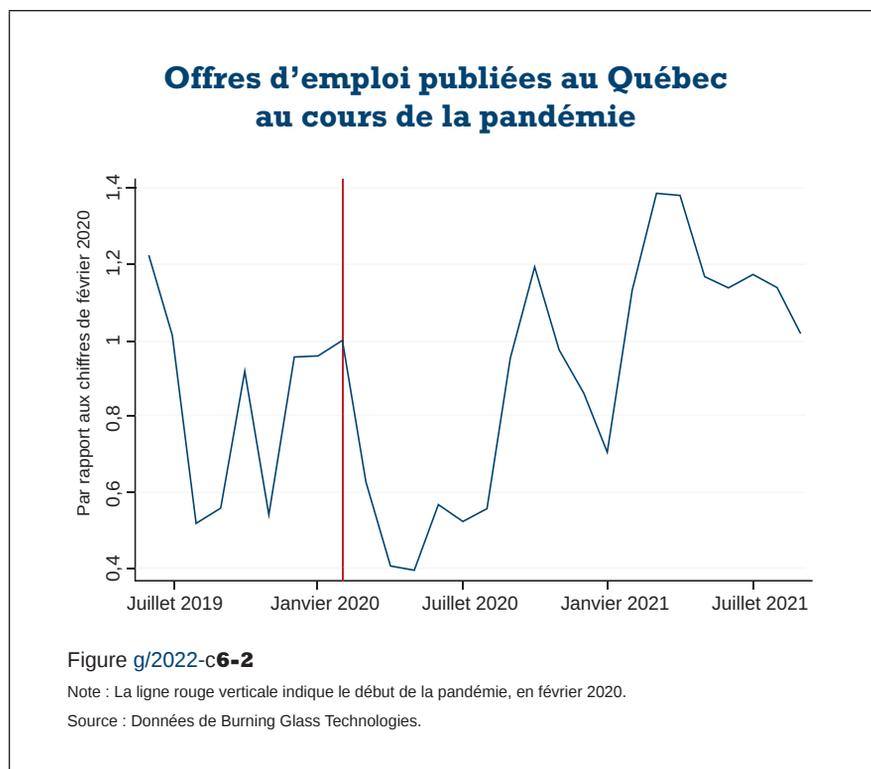
Ce rebond très rapide, en mai et en juin 2020, est principalement dû à la structure inhabituelle du non-emploi³ à cette période. Comme le montrent Jones *et al.* (2021), en avril 2020, le chômage au Canada, et au Québec en particulier, était dans une très large mesure du chômage temporaire. C'est-à-dire que les personnes mises à pied en mars et en avril 2020 s'attendaient à être rappelées sur leur ancien lieu de travail dans les mois suivants. Pour une majorité de personnes au chômage en avril 2020, ce rappel a eu lieu au cours de l'été 2020.

Après le rebond rapide du début de l'été 2020, le marché du travail a continué à se rétablir progressivement, interrompu seulement brièvement à la fin de 2020 et au début de 2021 par les nouvelles fermetures qui se sont imposées en raison de la deuxième vague de COVID-19. En juillet 2021, l'emploi au Québec avait en effet pleinement retrouvé ses niveaux pré-pandémie⁴. Même si cette reprise n'est pas complète, les niveaux de chômage sont également largement retombés vers ceux observés en 2019 et au début de 2020. Par contre, la nature du chômage et de l'inactivité observée a évolué par rapport au milieu de l'année 2020. La majorité des chômeurs d'aujourd'hui sont des chômeurs en recherche d'emploi, et non des chômeurs en rappel. Ils n'attendent pas, contrairement à ceux du printemps 2020, d'être rappelés par leur ancien employeur, mais sont plutôt dans une démarche proactive de recherche d'un nouveau poste. De plus, une part inhabituellement importante de ces chômeurs le sont pendant des périodes de six mois ou plus, ce qui est particulièrement long.

En somme, la série chronologique relative à la répartition entre les grandes catégories de la population active illustrée par la figure **6-1** indique un redressement presque complet du marché du travail au milieu de l'année 2021, notamment en matière d'emploi.

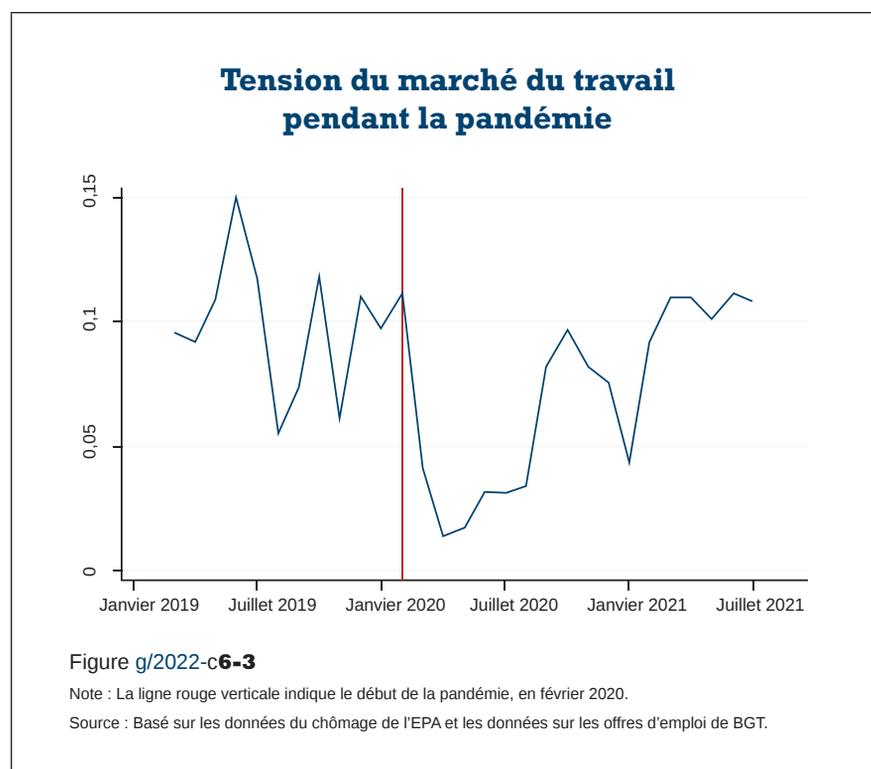
Outre le fait que la majorité des travailleurs rappelés l'ont effectivement été auprès de leur ancien employeur, deux raisons expliquent le retour de l'emploi à son niveau d'avant la crise.

D'abord, la demande de main-d'œuvre a été assez forte durant la majeure partie de la seconde moitié de la pandémie de COVID-19. La figure **6-2** montre une série chronologique d'offres d'emploi basée sur des données de Burning Glass Technologies (BGT), une société privée qui récupère les offres d'emploi en ligne des agences de placement et des employeurs privés et les traite pour éliminer les doublons et les offres fictives⁵.



Nous observons qu'à partir du début de l'automne 2020, les employeurs ont commencé à afficher un nombre croissant d'emplois. En fait, en octobre 2020, le nombre d'offres d'emploi dépassait celui de la période précédant la pandémie. Les affichages ont reculé au cours de la deuxième vague de COVID-19, mais sont, depuis, remontés à des niveaux jamais vus auparavant. Au milieu de l'été 2021, la demande de main-d'œuvre était forte dans l'économie en général.

Une autre façon d'illustrer la vigueur du marché du travail est d'utiliser une mesure traditionnelle de tension du marché. La tension du marché est mesurée par la relation entre le nombre de postes disponibles (V) et le nombre de personnes qui cherchent du travail (N). Le nombre de postes disponible est celui rapporté sur les nouvelles offres d'emploi par Burning Glass Technologies, une entreprise privée qui collecte des données sur les offres d'emploi en ligne provenant de toutes les sources. Le nombre de demandeurs d'emploi provient des données du chômage de l'Enquête sur la population active (EPA). La figure **6-3** illustre ce ratio.



Le principal message qui ressort des figures 6-2 et 6-3 est que la demande de main-d'œuvre s'est rétablie rapidement après le choc initial, de sorte que les personnes sans emploi se trouvaient dans une situation de forte demande de main-d'œuvre alors qu'elles cherchaient à réintégrer le monde du travail. Il s'agit de l'une des deux raisons fondamentales expliquant pourquoi l'emploi est revenu à ses niveaux prépandémie aussi rapidement.

Quant à la deuxième raison, c'est la capacité du marché à mettre en relation les travailleurs avec les entreprises, qui ne semble pas avoir diminué pendant la pandémie de COVID-19. À partir de données américaines, Gallant *et al.* (2020) ont fait des projections sur les niveaux de chômage et d'emploi pour la reprise, sur la base de scénarios alternatifs pour la demande de travail et en fonction de la relation entre les offres d'emploi et

les embauches observées avant la pandémie. Leurs projections sont très proches de la reprise observée par la suite, ce qui indique que la capacité du marché du travail à associer les travailleurs aux entreprises n'a pas diminué depuis février 2020. Tout comme aux États-Unis, aucun signe de détérioration de la capacité du marché à appairer les demandeurs d'emploi avec les entreprises qui embauchent n'a été observé dans le marché du travail québécois.

La structure sectorielle de l'emploi et du chômage

La section précédente a montré que le marché du travail a étonnamment bien rebondi, du moins pour ce qui est des mesures agrégées. Dans cette section, il sera établi que non seulement l'emploi dans son ensemble a retrouvé ses niveaux d'avant 2020, mais aussi que la structure sectorielle de l'emploi reflète largement celle de la période précédente, à une exception près, le secteur des services d'hébergement et de restauration, qui sera examiné plus en détail ci-dessous.

Le tableau **6-1** repose sur les données de l'EPA publiques et montre la composition de l'emploi et du chômage par industrie en mai-juin 2019 ainsi qu'en 2021, tant au Québec que dans le reste du Canada. En utilisant les données de mai et de juin de ces deux années, nous maintenons implicitement constants les effets saisonniers sur la composition de l'industrie, ce qui est important en particulier lorsqu'on considère ce secteur.

Les données du tableau **6-1** montrent que la structure sectorielle de l'emploi, tant au Québec que dans le reste du Canada, a été très stable pendant cette période de tumulte sur le marché du travail. Par exemple, en mai et en juin 2021, 11,8 % de l'emploi au Québec était situé dans le commerce de détail, comparativement à 12,3 % en 2019. Dans le reste du Canada, il n'y a pas de différence perceptible dans la part de l'emploi dans cette industrie. Pour prendre un autre exemple, la part de l'industrie la plus importante, celle des soins de santé et des services sociaux, est restée

Pénurie de main-d'œuvre au Québec

inchangée au Québec avec 13,8 %, alors qu'elle affiche une augmentation significative dans le reste du Canada, passant de 12,6 à 13,4 %. La troisième industrie en importance, celle de la fabrication, a diminué sa part de 0,4 % au Québec et l'a augmentée de 0,1 % dans le reste du Canada. Il s'agit de changements mineurs et, dans l'ensemble, le message qui ressort de ce tableau est celui d'une stabilité surprenante – le classement des industries et leurs parts dans l'emploi en 2021 reflètent étroitement ce qui a été observé en 2019.

Le secteur des services d'hébergement et de restauration représente toutefois une exception à cette tendance. En mai et juin 2021, la part de l'emploi dans cette industrie était inférieure d'environ 25 % au niveau observé à la même période en 2019. Au Québec, on peut voir que seulement environ 4,1 % des personnes employées en mai-juin 2021 travaillaient dans cette industrie, comparativement à 5,8 % en mai-juin 2019. Une baisse similaire a été observée dans le reste du Canada. Aucune autre industrie ne présente une évolution aussi prononcée de l'emploi. Bien sûr, cette industrie a été particulièrement touchée par les restrictions de santé publique imposées à l'économie jusqu'au début de l'été 2020, notamment celles sur les repas pris sur place ainsi que les limitations sur les voyages, qui ont nui aux hôtels et aux restaurants dans les destinations touristiques.

Industries	Répartition de l'emploi et du chômage par secteur d'activité en mai-juin 2019 et en 2021							
	Québec				Reste du Canada			
	Emploi (%)		Chômage (%)		Emploi (%)		Chômage (%)	
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1,8	1,8	2,1	1,0	2,0	1,9	1,4	1,1
Extraction minière	0,5	0,6	0,6	0,4	1,6	1,6	1,8	0,8
Services publics	0,6	0,7	n.d.	0,0	0,8	0,8	0,3	0,3
Construction	6,2	6,9	7,4	4,4	8,2	7,9	8,1	4,1
Fabrication	11,5	11,1	9,6	5,7	8,5	8,6	5,0	4,7
Commerce de gros	3,0	3,5	1,3	1,0	3,3	3,2	1,2	1,0
Commerce de détail	12,3	11,8	7,2	10,4	11,4	11,4	8,1	7,5
Transport et entreposage	5,5	5,4	2,7	1,4	5,5	5,2	2,3	2,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	4,0	3,7	4,7	3,0	4,2	3,8	4,9	3,7
Finance et assurances	4,2	4,7	1,4	0,6	4,4	5,0	1,5	0,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,3	1,6	0,3	0,4	2,0	2,0	0,5	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	8,1	8,5	5,7	2,8	8,2	9,1	3,6	2,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	4,3	3,8	6,7	2,4	4,1	3,9	4,4	2,2
Services d'enseignement	7,0	8,7	2,2	1,9	7,3	7,5	4,5	3,0
Soins de santé et assistance sociale	13,8	13,8	2,8	2,9	12,6	13,4	4,2	2,5
Services d'hébergement et de restauration	5,8	4,1	7,8	7,3	6,5	5,1	6,1	5,2
Autres services	4,3	3,6	0,6	2,2	4,3	4,0	2,4	2,6
Administrations publiques	5,8	5,9	2,1	1,1	5,1	5,6	1,5	1,2
Information manquante	n.d.	n.d.	34,7	51,2	n.d.	n.d.	38,3	54,0

Tableau T/2022-c6-1

Source : Tabulation par l'auteur sur la base des données d'utilisation publique de l'EPA 2019-2012 (Statistique Canada, 2021).

Note : Les informations manquantes comprennent les individus dont le secteur d'activité est différent de celui des industries indiquées.

De manière surprenante compte tenu de la faiblesse persistante de l'emploi dans l'hébergement et la restauration, les données sur la composition du chômage du tableau **6-1** montrent également que la population des chômeurs n'est pas composée de manière disproportionnée d'anciens travailleurs employés dernièrement dans l'hôtellerie et la restauration. Dans l'EPA, les personnes qui déclarent avoir occupé un emploi au cours des 12 derniers mois sont invitées à indiquer le secteur d'activité de leur ancien emploi. En utilisant ces données, il est possible d'explorer la composition du chômage par secteur d'activité. Ces données sont présentées avec la distribution de l'emploi par secteur d'activité dans le tableau **6-1**.

Tout d'abord, il est important de noter que le chômage de longue durée a considérablement augmenté entre 2019 et 2021, ce qui explique l'augmentation de la part des chômeurs pour lesquels l'information sur l'industrie est manquante, qui passe d'environ un tiers à environ la moitié. Néanmoins, la part globale des chômeurs provenant de l'hôtellerie et de la restauration n'a pas augmenté entre 2019 et 2021. En mai et juin 2021, il n'y avait pas un grand bassin de chômeurs ayant une expérience en hôtellerie et en restauration qui attendaient d'être réemployés.

Le tableau **6-2** calcule l'évolution de la tension du marché dans les différentes industries entre la période commençant en mai et juin 2019 et l'année 2021, et ce, en utilisant deux mesures alternatives de la tension. La première colonne se sert du chômage dans l'industrie comme mesure de l'offre de main-d'œuvre. Cette mesure traditionnelle est toutefois très instable en raison des faibles chiffres du chômage dans certaines industries, combinés à la variation de l'échantillonnage. Elle montre des mesures très différentes des tensions du marché entre les industries. Et, chose surprenante peut-être, elle suggère que le marché du travail dans le secteur de l'hébergement et de la restauration est, en fait, étonnamment détendu. Cela ne correspond toutefois pas aux preuves anecdotiques reflétées dans les articles de journaux et les conversations personnelles.

Alors, comment concilier l'évidence anecdotique selon laquelle il est actuellement difficile d'embaucher dans les services d'hébergement et de restauration ? Une façon de le faire est de se demander d'où pourraient venir de nouveaux employés pour occuper les postes. Il est bien connu que près de la moitié de toutes les embauches sont des transitions d'un emploi à l'autre (Fallick et Fleischman, 2004) et, par conséquent, le niveau d'emploi actuel dans une industrie est probablement aussi un indicateur du bassin potentiel de candidats. Du point de vue d'un employeur qui affiche un poste, le manque de travailleurs dans l'ensemble de l'industrie implique également qu'il y a moins de preneurs potentiels pour ce poste qui pourraient quitter leur emploi actuel pour pourvoir le poste ouvert. En outre, une grande partie des recrutements est généralement effectuée parmi les travailleurs classés comme « inactifs » (voir, par exemple, Kudlyak et Lange, 2017). Par conséquent, la démarche proposée ici est de mesurer le bassin disponible de demandeurs d'emploi en additionnant les personnes actuellement employées dans une industrie (E), les chômeurs (U) et les personnes ne faisant pas partie de la population active qui déclarent avoir travaillé dans cette industrie au cours des 12 derniers mois (NILF). Le tableau **6-2** présente notre deuxième mesure des tensions du marché, soit $V/(U+NILF+E)$.

Pénurie de main-d'œuvre au Québec

Évolution de la tension sur le marché du travail entre mai-juin 2019 et 2021 par secteur d'activité, en utilisant d'autres définitions de l'offre de main-d'œuvre		
Industrie	V/U	% de variation de $V/(U+NILF+E)$
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	36,3	-7,5
Extraction minière	29,3	-2,2
Services publics	n.d.	n.d.
Construction	49,8	7,2
Fabrication	70,1	38,8
Commerce de gros	-17,4	-30,0
Commerce de détail	-34,9	25,3
Transport et entreposage	80,1	27,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	44,5	36,4
Finance et assurances	161,4	33,0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	-35,4	9,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	110,7	36,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	128,8	29,6
Services d'enseignement	-4,8	-7,9
Soins de santé et assistance sociale	-4,6	28,8
Services d'hébergement et de restauration	-17,2	39,1
Autres services	-74,7	49,8
Administrations publiques	44,2	-1,7

Tableau t/2022-c6-2

Notes : Le tableau montre l'évolution de deux mesures de tension du marché entre mai-juin 2019 et 2021. Le ratio V/U est le rapport entre le nombre d'offres d'emploi spécifiques à une industrie d'après Burning Glass Technologies, et le nombre de chômeurs ayant travaillé au cours des 12 derniers mois dans cette industrie. Le dénominateur dans $V/(U+NILF+E)$ inclut le nombre de personnes qui se déclarent au chômage (U), les personnes en emploi dans l'industrie concernée (E) et les inactifs (NILF).

Cette mesure alternative montre une variation beaucoup moins importante de la tension sur le marché du travail entre mai-juin 2019 et 2021. Elle indique également que le marché du travail du secteur de l'hébergement et de la restauration s'est resserré, tout comme celui de la plupart des autres secteurs. Selon cette mesure, les marchés du travail se sont resserrés de façon presque uniforme, à quelques exceptions près, comme dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de gros, des services d'enseignement et des administrations publiques.

Il est difficile de savoir exactement comment mesurer l'étroitesse du marché du travail et aucune mesure utilisée dans le tableau 6-2 n'est exempte de problèmes. Néanmoins, ce que la mesure de tension plus globale $V/(U+NILF+E)$ du tableau 6-2 suggère, c'est que le marché du travail n'a pas subi de changement significatif dans la structure sectorielle de la demande de main-d'œuvre. Un test plus complet de cette hypothèse reste bien sûr à faire.

Une autre façon d'examiner l'étroitesse du marché entre les industries est de mesurer la croissance des salaires. Des marchés du travail étroits devraient, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîner une hausse des salaires offerts dans une industrie. Le fichier de microdonnées à usage public utilisé pour rédiger ce chapitre n'est pas idéal pour mesurer la croissance des salaires à court terme, car l'EPA ne demande les revenus actuels aux personnes que la première fois qu'elles répondent aux questions, puis les redemande lorsqu'une personne déclare occuper un nouvel emploi. Pour tous les autres répondants, les revenus déclarés sont simplement repris dans le fichier à partir des réponses précédentes. La sélectivité différentielle de l'emploi, qui peut conduire à des changements de salaires reflétant la variation de la qualité des travailleurs plutôt qu'à des changements dans les salaires offerts à des travailleurs de qualité constante, est préoccupante également. Un exemple de la façon dont la croissance des salaires peut être trompeuse en raison de cette caractéristique est la hausse soudaine des gains horaires moyens observée en avril 2020, étant donné que les personnes qui sont devenues non employées venaient de façon disproportionnée du bas de la distribution des salaires. Cette augmentation n'était donc pas attribuable à un changement dans les salaires offerts sur le marché du travail, mais simplement à l'évolution de la sélection des travailleurs en situation d'emploi. Ces deux points importants doivent être gardés à l'esprit

lors de l'examen du tableau suivant, qui montre à la fois les salaires horaires moyens dans les industries en mai-juin 2019 et la croissance des salaires par industrie depuis lors⁶.

Avec ces mises en garde à l'esprit, appuyons-nous néanmoins sur les données de l'EPA telles que résumées pour le Québec dans le tableau **6-3**. Ce que ce tableau montre, c'est que même si les marchés du travail sont tendus selon les mesures de tension présentées ci-dessus, il y a, jusqu'à présent, peu de signes d'accélération de la croissance des salaires. En moyenne, les salaires réels ont augmenté de 1,5 % par an entre mai-juin 2019 et mai-juin 2021 – une bonne chose, mais qui n'indique guère que les employeurs se livrent à des guerres d'enchères pour attirer de nouveaux employés.

Il y a également peu de signes indiquant que la croissance des salaires est très différente selon les industries. Dans les trois plus grandes industries, à savoir le commerce de détail, la fabrication et la santé et les soins sociaux, les salaires ont augmenté respectivement de 2,3 %, 0,0 % et 0,6 %. C'est dans l'immobilier que les salaires réels ont augmenté le plus rapidement (à un taux annuel de 7,4 %), probablement en raison des commissions élevées à percevoir sur le marché immobilier en pleine expansion observé au cours des deux dernières années.

Industrie	Gains horaires réels et croissance des gains par secteur d'activité, de mai-juin 2019 à 2021	
	Salaire horaire moyen 2019	Croissance dans les salaires horaires réels 2019-2021
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	19,4	5,3
Extraction minière	37,4	-2,0
Services publics	45,6	-0,6
Construction	30,3	-0,4
Fabrication	26,3	0,0
Commerce de gros	25,8	-0,2
Commerce de détail	18,1	2,3
Transport et entreposage	25,8	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	26,4	3,2
Finance et assurances	33,4	2,1
Services immobiliers et services de location et de location à bail	24,2	7,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	32,3	-0,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	20,2	1,9
Services d'enseignement	34,5	-0,5
Soins de santé et assistance sociale	25,8	0,6
Services d'hébergement et de restauration	16,2	-0,2
Autres services	20,9	4,1
Administrations publiques	35,4	1,4
Total	27,7	1,5

Tableau t/2022-c6-3

Notes : Les salaires horaires moyens sont en dollars de février 2020. La croissance du salaire horaire moyen a été annualisée et ajustée à l'inflation en utilisant l'IPC.

Les services d'hébergement et de restauration n'ont toutefois pas affiché de croissance des salaires réels dans ces données. Cela pourrait être dû à des effets de sélection si la perte d'emploi dans le secteur de l'hébergement

et des services de restauration commentée ci-dessus reflétait la perte des employés les mieux payés et les plus productifs de cette industrie. Quoi qu'il en soit, les données sur les salaires ne confirment guère l'idée répandue selon laquelle les employeurs ont du mal à embaucher même lorsqu'ils offrent des salaires plus élevés.

L'autre élément notable concernant l'hébergement et les services de restauration est que la rémunération moyenne dans ce secteur est la plus faible de toutes les industries. Si l'on suppose que la rémunération est liée à la valeur du produit marginal, on peut se demander si un changement structurel réduisant l'emploi dans cette industrie n'est pas à saluer.

Alors, pourquoi l'emploi dans le secteur de l'hébergement et de la restauration a-t-il diminué par rapport à l'emploi dans les autres secteurs? Et pourquoi semble-t-il qu'il soit actuellement si difficile d'embaucher dans ce secteur, du moins si l'on prend au sérieux les plaintes des employeurs et les anecdotes? Il est évident que les mesures de confinement prolongées ont un rapport avec ce fait, mais comme elles ont été assouplies, voire éliminées, pourquoi les difficultés d'embauche dans ce secteur persistent-elles? Dans un article d'opinion enflammé paru dans le *Globe and Mail* du 26 août 2021, l'ancienne serveuse et actuelle écrivaine Lori Fox a écrit⁷ :

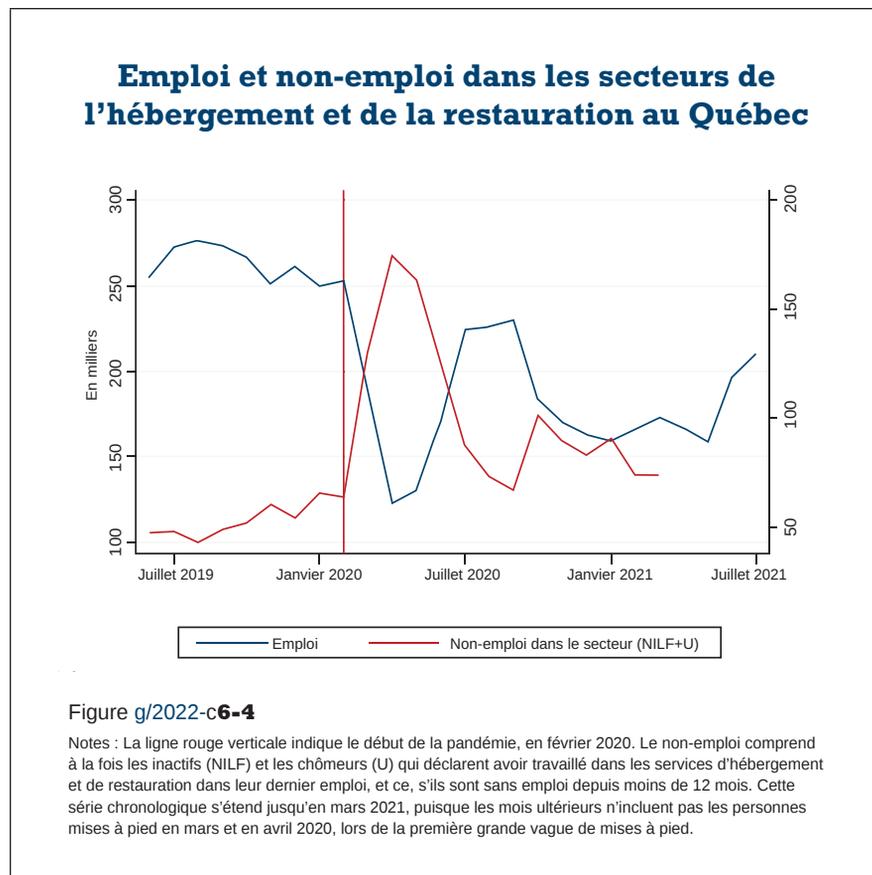
Permettez-moi de faire la lumière sur le « mystère » de cette pénurie de main-d'œuvre : avec un taux de rémunération abyssalement bas, de mauvais horaires (souvent erratiques), sans congés de maladie et un harcèlement sexuel, un racisme, un sexisme et une queerphobie quasi constants, le travail dans le service est nul.

[...] Avant la pandémie, beaucoup d'entre nous, membres de la classe ouvrière, travaillions si dur que nous n'avions pas le temps de nous interroger sur la façon dont nous vivions, ni sur la façon dont nous étions traités par nos employeurs – c'est-à-dire, dans les deux cas, souvent mal.

[...] De nombreux anciens employés de restaurant ont trouvé un autre emploi pendant la fermeture. Un de mes amis serveurs a accepté un poste mieux rémunéré (et plus sûr) dans la gestion de la vente au détail, un autre a lancé une entreprise de photographie florissante et un troisième a trouvé un emploi d'enseignant. Libérés de la routine, ils ont soudainement eu le temps et l'espace pour occuper d'autres postes qui leur convenaient mieux.

Son explication repose donc à la fois sur la mauvaise rémunération et le manque de gratification dans les services alimentaires. La période prolongée pendant laquelle le confinement a gardé fermés les restaurants a permis à de nombreux travailleurs de ce secteur l'occasion de changer de carrière.

Cette explication est cohérente avec le déclin de l'emploi et l'absence de niveaux inhabituels de chômage parmi les personnes qui travaillaient auparavant dans l'industrie de la restauration. Elle a également des implications pour les séries chronologiques de non-emploi dans cette industrie par rapport à l'emploi. Dans la mesure où cette hypothèse est correcte, attendons-nous à ce que le non-emploi dans cette industrie diminue beaucoup plus rapidement que les augmentations d'emploi à la fin de l'été et à l'automne, alors que l'embauche dans d'autres industries reprend. La principale hypothèse alternative est que les personnes qui ont perdu leur emploi dans cette industrie ont tiré profit des augmentations de la prestation canadienne d'urgence pour se retirer de l'offre de travail et rester en dehors du marché du travail tant que ces prestations ont été offertes. Cette explication impliquerait que le non-emploi dans l'industrie de la restauration serait resté sensiblement plus élevé aussi longtemps que l'emploi est demeuré bas.



La véritable énigme dans ce secteur n'est pas que les niveaux d'emploi et de non-emploi ont tous deux diminué. L'énigme est de savoir pourquoi la rémunération n'augmente pas plus rapidement, compte tenu de la forte demande de travailleurs dans ce secteur et de la diminution du nombre de travailleurs prêts à y travailler.

Une possibilité énoncée plus haut est que l'absence de croissance des salaires dans cette industrie observée dans les données utilisées pour cette étude serait simplement due à des problèmes de mesure. Une analyse plus approfondie, notamment à l'aide des données restreintes de l'EPA et peut-être aussi des données sur le salaire des postes affichés ou d'autres enquêtes, révélera probablement si les salaires dans cette industrie ont effectivement stagné.

Il est également possible que les salaires soient tout simplement lents à s'ajuster, peut-être parce que les employeurs trouvent difficile d'adapter leurs pratiques en matière de gestion du personnel.

Une autre explication est que la demande de main-d'œuvre dans cette industrie est très élastique, en particulier à court terme, possiblement parce que cette industrie est très concurrentielle et les marges de profit très minces. Si tel est le cas, alors la forte contraction de l'emploi observée sans croissance concomitante des salaires est cohérente. Cette explication laisse toutefois peu de place ou de justification pour intervenir sur le marché afin de résoudre cette « pénurie de main-d'œuvre ».



Références

Barrero, J. M., Bloom, N., Davis, S. J. et Meyer, B. H. (2021). Covid-19 is a persistent reallocation shock. *AEA Papers and Proceedings*, 111, 287-291. <https://doi.org/10.1257/pandp.20211110>

Edwards, D. (2021, 9 juin). *Restaurants hit by labour shortage as economic reopening gathers momentum*. CTV News (9 juin). ctvnews.ca/business/restaurants-hit-by-labour-shortage-as-economic-reopening-gathers-momentum-1.5463232

Fallick, B. et Fleischman, C. A. (2004). Employer-to-employer flows in the us labor market: The complete picture of gross worker flows. dx.doi.org/10.2139/ssrn.594824

Forsythe, E., Kahn, L. B., Lange, F. et Wiczer, D. G. (2020, novembre). *Searching, recalls, and tightness: An interim report on the COVID labor market* (document de travail n° 28083). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w28083>

Gallant, J., Kroft, K., Lange, F. et Notowidigdo, M. J. (2020). *Temporary unemployment and labor market dynamics during the COVID-19 recession* (rapport technique). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w27924>

Jones, S. R. G., Lange, F., Craig Riddell, W. C. et Warman, C. (2021). *Canadian labour market dynamics during COVID-19* (rapport technique). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w29098>

Kudlyak, M. et Lange, F. (2017). *Measuring heterogeneity in job finding rates among the non-employed using labor force status histories* (document de travail n° 2017-20). Federal Reserve Bank of San Francisco. <https://doi.org/10.24148/wp2017-20>

Lemieux, T., Milligan, K., Schirle, T. et Skuterud, M. (2020). Initial impacts of the COVID-19 pandemic on the Canadian labour market. *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, 46(S1), S55-S65. <https://doi.org/10.3138/cpp.2020-049>

Statistique Canada. (2021). *2019-2021 Labour Force Survey: Public use microdata file*. <https://doi.org/10.25318/71m0001x-eng>

Notes

1. Le choc ne s'est pas limité au Québec. Pour une description de la dynamique du marché de l'emploi au Canada, voir Jones *et al.* (2021) et Lemieux *et al.* (2020) et, pour les États-Unis, voir Forsythe *et al.* (2020).
2. Pour un exemple concret dans les médias en juin et en juillet 2021, voir Edwards (2021), publication de CTV News.
3. Le non-emploi comprend les personnes au chômage et les personnes sans emploi qui ne sont pas en recherche active d'emploi.
4. Ces nombres ne sont pas désaisonnalisés.
5. Ces données sont en cohérence avec celles de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS), comme l'ont illustré Jones *et al.* (2021). Contrairement à l'EPVS, la collecte a été effectuée en continu tout au long de la pandémie, ce qui a permis de créer une série chronologique couvrant toute la période de la pandémie.
6. Les données à accès restreint de l'EPA ne permettent d'examiner que les nouvelles observations sur les salaires et offrent donc un portrait plus actuel de la croissance des salaires, même si cela se fait au prix d'une taille d'échantillon beaucoup plus réduite.
7. Il s'agit d'une traduction libre de l'auteur.

